

Au Cégep les élèves ont eu congé

Les employés se sentent "malades" à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska

par Roger LEVASSEUR

VICTORIAVILLE — A l'exception de rares services, de façon très globale les services essentiels n'ont pas été assurés à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, hier après-midi. C'est ce que nous déclarait la directrice générale de cette institution, soeur Claire Perreault, hier vers 15 h, au cours d'une conversation téléphonique.

Soeur Perreault, qui semblait peu encline à faire des commentaires, devait ajouter que la majorité des services essentiels n'avaient pas été assurés par les employés syndiqués.

La directrice générale a déclaré que l'on avait suspendu les admissions à l'Hôtel-Dieu, hier après-midi. Elle mentionnait

également que le département de pédiatrie avait été laissé à découvert à 100%.

On a lancé des appels aux parents et quelques-uns sont venus à l'hôpital pour seconder le personnel-cadre et les quelques syndiqués demeurés sur place, de commenter la directrice. Soeur Claire Perreault devait ajouter que le personnel de la cuisine était demeuré au travail, qu'elle s'attendait à ce que le personnel de l'équipe de 16 h reprenne le travail normalement et que le repas du soir pour les employés était en préparation, au moment où nous lui parlions.

Malaises à répétition

La version du côté syndical est la suivante: Le syndicat n'a

pas l'intention de débrayer au cours de la journée d'hier. Toutefois lorsque les employés se sont présentés à la cafétéria à compter de 11 h, hier matin, pour prendre leur repas du midi, ils constatèrent qu'on ne pouvait pas leur servir le dîner. Ils sont donc remontés au travail après leurs trois quarts d'heure alloués pour le repas du midi mais vers 13 h, une grande partie du personnel syndiqué demanda à retourner à la maison, se sentant "malade" du fait qu'on n'avait pu dîner. On se fit donc signer des feuilles de maladie et la majorité quitta l'Hôtel-Dieu pour se rendre dans leurs foyers.

Selon le syndicat, il est inscrit dans la convention de travail que l'Hôtel-Dieu doit mettre à

la disposition des employés une cafétéria avec repas chauds pour les repas du midi.

De son côté la directrice générale souligna que les employés syndiqués avaient depuis la veille vers 15 h 30 que le repas du midi ne leur serait pas servi. Soeur Perreault expliqua qu'on avait affiché des cartes dans l'hôpital pour donner cet avertissement, en raison des rumeurs qui couraient concernant un débrayage des employés le

lendemain. "Les employés syndiqués savaient que la cafétéria ne leur servirait point le dîner aujourd'hui et ils pouvaient apporter leur dîner ou encore se rendre au casse-croûte", de dire la directrice générale.

Ailleurs

Pour sa part, le directeur du personnel de l'Ermitage des Bois-Francis, M. Raymond Dumas, nous mentionnait, au mi-

lieu de la matinée d'hier, que tout s'était déroulé comme une journée normale à l'Ermitage. Le repas du midi avait été servi aux employés, à la cafétéria, et aucun débrayage ne s'était produit.

Au Cégep de Victoriaville, les élèves furent en congé hier après-midi à la suite du débrayage des enseignants et du personnel de soutien. Histoire à suivre...

Par les membres de la manécanterie

Campagne de souscription de la chorale de Tracy

TRACY (LF) — A compter d'aujourd'hui, les membres de la manécanterie des chanteurs de Tracy sollicitent des dons de la population de cette localité, en faisant du porte-à-porte.

La chorale a été mise sur pied l'été dernier mais le départ du directeur musical a fait en sorte que les activités ont été grandement ralenties. La venue

des petits chanteurs du Roc, en Belgique, durant les Fêtes a stimulé les responsables, de sorte que le mouvement vient de connaître un regain de vie inattendu. L'existence de la manécanterie des chanteurs de Tracy tient cependant à la possibilité pour cette dernière d'avoir un fonds suffisamment élevé pour lui permettre de

fonctionner efficacement, c'est-à-dire à la satisfaction des membres et de la population.

La campagne de souscription qui commence aujourd'hui se poursuivra demain et dimanche. Comme l'an passé, la ville de Tracy sera divisée en dix secteurs qui seront parcourus par les membres de la chorale.

Ceux-ci seront munis d'un permis attestant que la ville de Tracy leur a accordé le feu vert pour faire cette sollicitation.

Sur la carte on pourra lire les noms du directeur général, Daniel Moreau, et du président du conseil exécutif, M. Serge Lapelle.

Les responsables de la manécanterie comptent sur l'appui de la population de Tracy, puisque l'organisme qu'ils ont mis sur pied répond à un besoin.



Suivant le mouvement provincial du front commun pour un débrayage, les enseignants et le personnel de soutien du Cégep de Victoriaville ont pris un après-midi, de congé, hier. De 13 h à 16 h. Des membres de ces deux syndicats faisaient du piquetage à l'entrée du terrain du Cégep. (Photo Lero).

Nomination de la marquise de Tracy

TRACY (LF) — Mme Yolande Boisvert vient d'être élue marquise de Tracy, lors de la soirée de clôture du carnaval de Tracy.

Mme Boisvert représentait le cercle Eve-Marie des Filles d'Isabelle de Tracy. Soulignons que tous les cercles sociaux féminins avaient délégué une représentante pour le choix de la marquise de Tracy.

Les candidates à ce titre ont participé pendant la durée du carnaval, soit environ trois semaines, à toutes les activités organisées pour l'occasion par les responsables du service des loisirs de Tracy, soit André Paquet et Mario Duchesne.

Il y a eu, entre autres, une visite dans les foyers pour personnes âgées de Tracy. Cette initiative a permis aux pensionnaires de ces institutions de vivre de bons moments. Parlant de son expérience, Mme Boisvert a mentionné qu'elle conseillait à toutes les femmes faisant partie des cercles sociaux de Tracy de tenter leur chance l'an prochain, puisqu'il s'agit d'une chose qui ne se présente pas souvent dans une vie et qui nous fait vivre des moments remplis de joie et d'amitié.

Le fait pour les femmes de Tracy représentant les cercles sociaux, d'être vêtues en tenue d'époque a contribué grandement à jeter un air de fête et un aspect nouveau et insolite sur cette période.

Soulignons que c'est le hasard qui a permis de choisir madame de Tracy.

Mme Yolande Boisvert devra donc tenir, lors du prochain carnaval, le rôle de la marquise qui est substitué à la reine habituelle.

Notons que le carnaval de Tracy a changé de forme, c'est-à-dire qu'il n'est plus le festival mettant en vedette le bonhomme et les duchesses, mais plutôt une reconstitution d'une époque lointaine à l'origine du choix du nom de Tracy pour désigner cette ville.

Les festivités sont les mêmes, mais l'ambiance est un peu plus empreinte d'un caractère vraiment identifié à cette localité. Les responsables nous informent cependant que pour que la formule obtienne encore plus de succès dans les années futures, il faudra apporter quelques petites modifications au programme d'activités.

Le maire Talbot invité de la Chambre

Deux nouvelles entreprises s'installeront à Princeville

PRINCEVILLE (GAB) — M. J.-Maurice Talbot, maire de la ville de Princeville, et son épouse étaient les invités d'honneur à un souper-causerie de la Chambre de commerce locale. Les nombreux membres qui n'avaient pas répondu à l'invitation faite par le président, M. Claude Dusseault, pour ce souper-causerie mixte ont manqué quelque chose de très intéressant. En effet, le premier magistrat de la ville de Princeville a prononcé la conférence au programme de la rencontre, conférence au cours de laquelle M. J.-Maurice Talbot a fait une revue générale de la situation sur le plan municipal.

Le conférencier a donné un

résumé des réalisations accomplies depuis un certain temps à Princeville. La rénovation urbaine qui améliore déjà considérablement le centre-ville, l'aréna intermunicipale où la population de toute la région se donne rendez-vous pour une première saison de sports sur glace, le service de la police qui assure une protection 24 heures par jour, la protection contre le feu par une équipe dynamique avec un équipement qui fait l'envie de plusieurs, les autres services municipaux sont autant de points touchés par le maire dans son exposé. A l'article, des projets, M. J.-Maurice Talbot a principalement attiré l'at-

tention sur l'agrandissement du parc industriel dans le but de favoriser l'établissement de deux nouvelles entreprises dont la nature sera bientôt dévoilée et pour lesquelles des constructions sont déjà décidées par les intéressés, des hommes d'affaires locaux, a dit M. Talbot.

Le premier magistrat de la ville de Princeville a également annoncé qu'une rue sera ouverte dans le secteur de la nouvelle partie du parc industriel et portera le nom de St-Pierre. L'élargissement de la rue St-Jean-Baptiste-Sud entre la voie ferrée et l'avenue Gagnon est étudié par les édiles, et le maire a demandé à la Chambre de commerce de s'intéresser à cette importante question. Par ailleurs, des plans sont en préparation pour les services d'eau et d'égouts dans la partie ouest du boulevard Baril, section annexée il y a quelque temps au territoire urbain, une réalisation qui pourrait se faire dès

cette année, a fait remarquer le maire.

Logements à prix modique
Sur la question en rapport avec le projet d'habitations à loyer modique pour personnes âgées ou handicapées à être réalisées par la Société d'habitation du Québec, M. Talbot a dit qu'il s'agissait là d'un investissement des autorités gouvernementales concernées. M. Talbot a souligné qu'il était le représentant local auprès de la SHQ pour cette réalisation et qu'il faisait tout son possible pour activer les choses. A la fin de son exposé, le maire de la ville de Princeville a suggéré à la Chambre de commerce de présenter des demandes au conseil municipal en vue du développement du milieu; et d'appuyer les édiles dans leur travail. Le maire a rendu hommage à l'équipe qui oeuvre avec lui à l'hôtel de ville, en précisant que chacun est un précieux collaborateur.

Des manifestations

Insatisfaction des employés de la centrale thermique de Tracy

par Louis FARLY

TRACY — Les employés syndiqués de la centrale thermique de Tracy, propriété de l'Hydro-Québec, sont insatisfaits, tout comme leurs confrères de toute la province, de la tournure des événements en ce qui concerne les négociations qui avaient commencé il y a quelques semaines en vue de renouveler leur contrat de travail. En effet, les pourparlers entre la compagnie et les représentants syndicaux ont échoué au début de la semaine et cela a donné lieu à la tenue d'une manifestation de protestation à l'usine de Tracy.

Les employés syndiqués de cette dernière ont voulu ainsi démontrer à la partie patronale leur mécontentement au sujet de cet arrêt des négociations. L'incident a nécessité l'intervention des policiers de la Sûreté du Québec, détachement de Sorel, et ceux de la ville de

Tracy, afin de contrer le seul incident qui est survenu à cette occasion, soit l'interruption de la circulation sur la route Marie-Victorin en face de l'usine!

Le directeur du syndicat des employés de la centrale thermique de Tracy, M. Gilles Comeau mentionne qu'il n'est pas dans la politique du syndicat de quitter le travail actuellement.

Les employés sont donc retournés à leur poste, une fois l'incident clos, et, depuis, les activités s'effectuent normalement.

Toutefois les syndiqués, au nombre de 100, feront savoir leur mécontentement à la compagnie en mettant en oeuvre des moyens de pression.

C'est ainsi que des manifestations pacifiques sont tenues un peu partout en province, en dehors des heures de travail des employés.

D'autres actions de diverses natures, à l'exception toutefois

du débrayage, sont également appliquées pour faire bouger la partie patronale.

Pour leur nouveau contrat de travail, les employés de la centrale thermique et leurs confrères de l'Hydro-Québec de toute la province revendiquent la parité salariale avec l'Hydro-Québec, dont les employés ont un salaire horaire plus élevé de 35 pour cent que ceux du Québec.

Insatisfaction

Les employés demandent aussi l'abolition des contrats à forfait. Actuellement, l'Hydro-Québec accorde des sous-contrats à d'autres compagnies pour la réalisation de certains travaux. Le syndicat trouve cette situation anormale parce qu'elle pénalise les travailleurs de l'Hydro-Québec. Pour pallier à une carence en main-d'oeuvre, advenant l'abolition des contrats à forfait, le syndicat propose l'engagement

d'autres ouvriers ou le paiement d'heures supplémentaires à ceux qui sont déjà à l'emploi de la compagnie.

Par ailleurs, une autre revendication des employés de l'Hydro-Québec porte sur l'amélioration du régime de fond de pension et l'application du statu quo en ce qui concerne le régime de sécurité de salaire, régime que la compagnie veut modifier au désavantage des employés, soutient le syndicat.

Notons que le mandat du conciliateur a pris fin le 20 février dernier en même temps que les syndiqués de l'Hydro-Québec obtenaient leur droit de grève. Les négociations n'ont pas repris, depuis. Avant d'entreprendre une action radicale, en l'occurrence la grève, les syndiqués de l'Hydro-Québec doivent se réunir en assemblée de secteur. C'est alors que des décisions seront prises en rapport avec la situation actuelle.

Trois princesses au Festival de l'érable

PLESSISVILLE (GAB) — Trois associations de la région ont déjà présenté chacune une candidate au titre de Reine du Festival de l'érable 1976 de Plessisville. Les candidates portent le nom de princesse et il est possible que d'autres, une au moins, s'ajoutent à celles déjà en lice. Dans le groupe déjà inscrit, Plessisville est représentée par Mme Francine B. Beaudoin, candidate des Optimistes; Notre-Dame-de-Lourdes a Mlle Gisèle Perron comme candidate et elle est appuyée par le comité des loisirs de la localité; Mme Jeannine G. Tardif est présentée par le comité d'action paroissiale de St-Pierre-Baptiste.

Mme Francine B. Beaudoin de Plessisville a son mari, M. Réjean Beaudoin, comme intendant et sa soirée de présentation est prévue pour le samedi, 13 mars, à la salle du Festival de

l'érable. Mlle Gisèle Perron, de Notre-Dame-de-Lourdes sera présentée officiellement au public lors d'une manifestation inscrite au calendrier pour le samedi, 27 mars, également à la salle du Festival de l'érable; Mlle Guylaine Montreuil agit comme dame de compagnie alors que le nom de son intendant sera bientôt dévoilé.

C'est la troisième année consécutive que la localité de Notre-Dame-de-Lourdes a une candidate au titre de "Reine du Festival de l'érable" de Plessisville. Pour sa part, Mme Jeannine G. Tardif de St-Pierre-Baptiste a comme intendant son mari, M. Michel Tardif, et Mme Pierrette Poirier comme dame de compagnie; elle sera présentée lors d'une soirée populaire qui aura lieu également à la salle du Festival de l'érable, le samedi, 20 mars.

entre voisins

VICTORIAVILLE — La Chambre de commerce de Victoriaville a fait parvenir une résolution à la Chambre provinciale lui demandant d'intercéder auprès du gouvernement du Québec pour que se règle le conflit scolaire. Le président de la Chambre de Victoriaville, M. Pierre Hamel, a souligné que la résolution se voulait objective et qu'on ne cherchait pas des responsables mais bien le moyen d'en arriver à une solution pour que les élèves ne perdent pas leur année scolaire.

VICTORIAVILLE — L'assemblée annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste (Société nationale des québécois) aura lieu mardi le 16 mars, à compter de 20 h sur la mezzanine de la Caisse populaire de Victoriaville, conjointement avec toutes les sections de Victoriaville. En plus des directeurs de sections, les membres pourront rencontrer le directeur diocésain. Un programme récréatif suivra l'élection des membres des différents exécutifs. Un léger goûter sera servi. Il y aura des prix de présence pour une valeur de plus de \$100. Tous les membres sont donc cordialement invités.

VICTORIAVILLE — La Société horticole des Bois-Francis tiendra sa réunion mensuelle mercredi le 3 mars au sous-sol Saint-Gabriel-Lalemant à compter de 20 h. Mme Robert Guay, agronome, fera un exposé sur la fabrication des semis au printemps. Une invitation spéciale est lancée aux jardiniers amateurs.

VICTORIAVILLE — Ce soir à 19 h 30, au motel Boifran d'Arthabaska, le docteur Robert Lussier, membre de l'exécutif national du Parti québécois, donnera une conférence de presse. Le docteur Lussier est le responsable de l'organisation du comté d'Arthabaska. On sait qu'à ce jour un candidat, M. Jacques Baril, a fait connaître officiellement son intention d'être candidat à la prochaine convention péquiste dans Arthabaska.

VICTORIAVILLE — Par ailleurs, mercredi le 3 mars, le député péquiste Claude Charron, chargé des affaires municipales, sera à Victoriaville et rencontrera les journalistes à 13 h 15.

VICTORIAVILLE — Les séries éliminatoires de la Ligue de hockey inter-cités des Bois-Francis débuteront dimanche. Ainsi à 14 h à l'aréna de Plessisville, Tingwick rencontrera Plessisville pour la série B alors qu'en soirée à 19 h, à Warwick, Princeville se mesurera au champion de la saison régulière, Saint-Albert.

VICTORIAVILLE — M. Roger Dulude fait savoir que les 12-13-14 mars, un cours sur le recouvrement de crédit sera organisé au motel Boifran d'Arthabaska. Ce cours sera donné par la Chambre de commerce de Victoriaville en collaboration avec la Chambre de commerce provinciale et le ministère de l'Éducation.

VICTORIAVILLE — Plusieurs s'accordent à dire que le choix de la Chambre de commerce de Victoriaville pour l'homme d'affaires de l'année 1975 à Victoriaville sera M. Raymond Houle, pharmacien bien connu du centre-ville.

VICTORIAVILLE — Le cercle Sainte-Victoire des Filles d'Isabelle adresse une pressante invitation à toutes les personnes qui aimeraient disposer de quelques heures chaque semaine pour aider bénévolement les moins bien nantis de notre région. On propose aux personnes intéressées un travail de confection de lingerie usagée qu'il est loisible de faire chez elles ou encore au vestiaire de l'église Sainte-Victoire. Les personnes intéressées peuvent téléphoner à 752-2638.

VICTORIAVILLE — Lundi soir de cette semaine, malgré le froid et la glace, 14 paroisses du comté étaient représentées au lancement de Chantier '76 par le frère Guy Lemieux, président et l'abbé Gratien Bourgeois, responsable diocésain.

VICTORIAVILLE — Pour toutes informations concernant l'Armée de Marie, on peut communiquer avec Mme Wilfrid Girard, 10 rue du Filtre à Victoriaville, qui est la présidente pour le diocèse de Nicolet.

VICTORIAVILLE — La partie de cartes mensuelle des membres de l'Age d'or de Victoriaville aura lieu mercredi le 3 mars, à 13 h 30, au centre des loisirs. Il y aura prix de tables, prix de présence et léger goûter.

ARTHABASKA — Il y aurait disparition effarante de menus articles appartenant à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, comme stylos, serviettes sanitaires, Kleenex, etc. La direction a ainsi décidé d'exercer un contrôle plus sévère et le personnel a été averti que les agents de sécurité pourraient même faire ouvrir des bourses des membres du personnel à leur sortie de l'hôpital.

VICTORIAVILLE — Les éleveurs Holstein des Bois-Francis et du Québec sont heureux de la nomination de M. Jean-Clément Saint-Pierre, de Grenville, au poste de président de l'association Holstein du Canada. Le dernier Québécois à mériter ce titre fut Stanislas Panneton de Trois-Rivières en 1959. Par ailleurs, c'est M. Jules Gagné de Magog qui est le nouveau président de l'association Holstein du Québec.